

Compton Fleurie

Concours

PLUSIEURS PRIX
À GAGNER

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
11 JUILLET 2020

Ajoutez une touche fleurie à votre milieu et **INSCRIVEZ-VOUS**. De nombreux prix seront offerts, pas besoin d'être un grand jardinier pour gagner! Le concours est ouvert à tous les amateurs et les passionnés.

Pour participer à ce concours vous devez compléter le formulaire d'inscription en ligne sur compton.ca avant le 11 juillet 2020.



Cette année, nous aurons la visite des Fleurons du Québec en juillet, toute la population est invitée à fleurir Compton pour éblouir les comptonois et l'équipe des Fleurons.

Concours organisé par le comité d'embellissement de la Municipalité de Compton



Règlements du concours Compton Fleurie - 2020

Plan de développement 2017 – 2021 Compton

Orientation 5 : Amélioration de l'accueil des visiteurs et des nouveaux résidents

Orientation 6 : Dynamisation du milieu de vie pour tous les groupes d'âge et en toute saison

Objectifs du concours

- ✓ La qualité de vie - Améliorer le cadre de vie.
- ✓ L'attractivité - Encourager le tourisme, l'économie et le développement résidentiel.
- ✓ L'écologie - Valoriser et protéger l'environnement.
- ✓ Le lien social - Favoriser la participation et l'intégration.
- ✓ Encourager, reconnaître, remercier l'effort horticole et écologique des citoyens.

Règlements du concours

Article 1: Conditions

Ce concours est placé sous le signe de l'embellissement du cadre de vie dans le respect du paysage et de l'environnement. Il est ouvert à tous (sauf aux professionnels horticulteurs, paysagistes, fleuristes, élus). Il est gratuit.

Article 2: Inscriptions

Pour participer au concours, les résidents doivent obligatoirement s'inscrire avant le 11 juillet 2020 auprès de la municipalité en retournant la fiche d'inscription ou en s'inscrivant en ligne, sur le site de la municipalité

Article 3: Catégories proposées

- ✓ Commerces et entreprises (ex. gîtes, restaurants, campings, lieux de cultes, etc.).
- ✓ Résidences avec aménagement visible de la rue. (dans la terre et non sur le balcon).
- ✓ Balcons (paniers suspendus, boîtes à fleurs, végétaux en pots) visibles de la rue ou d'un parc.
- ✓ Exploitations agricoles en activité (l'ensemble : la résidence, l'accès à l'exploitation agricole et les bâtiments d'exploitation).
- ✓ Nouvel aménagement ou ajout d'une nouvelle plate-bande (qui a été réalisé durant l'année du jugement)

Article 4: Organisation

Le comité d'embellissement de la municipalité enregistre les inscriptions et organise le jury.

Article 5: Candidats hors concours

Pour permettre le renouvellement des candidats, les lauréats des premiers prix deviennent hors concours l'année suivant la remise de leur prix. S'ils maintiennent la qualité de leur aménagement des mentions seront remises.

Article 6 : Composition du jury

Le jury est composé de deux personnes provenant soit d'associations d'horticulture, soit œuvrant en horticulture ou enseignant dans le domaine de l'horticulture. Ils ne peuvent être des citoyens de la municipalité de Compton.

Article 7 : Visite du jury

Les visites se font dans la dernière semaine du mois de juillet.

Les critères d'évaluation

Le comité d'embellissement de la municipalité de Compton coordonne le concours «Compton fleurie». Quelle que soit la catégorie, le jury cherche à apprécier l'embellissement du cadre de vie des personnes inscrites au concours. L'embellissement floral et végétal est un élément essentiel d'appréciation, toutefois la note privilégie la qualité plutôt que la quantité. Veuillez noter que l'évaluation par le jury se fait de la rue ou d'un parc (pour les balcons)

Prix offerts

Des prix seront offerts variant entre 50\$ et 150\$ pour les gagnants des catégories. Plusieurs prix de participation seront aussi tirés au hasard parmi les inscriptions reçues. La valeur totale en prix varie en fonction des commandites reçues